

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide Question écrite n° 36366

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le nombre de suicides en France. Chaque année en France, plus de 160 000 personnes tentent de mettre fin à leur vie ; pour 10 500 d'entre elles, cette tentative conduit effectivement au décès, chiffre non négligeable en termes de santé publique si on le rapproche des 6 000 morts sur la route. En France, aujourd'hui, le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les quinze/vingt-cinq ans et la première cause de mortalité chez les vingt-cinq/trente-quatre ans. En outre, chez les plus de quatre-vingts ans, le nombre des suicidés a quadruplé entre 1950 et 1995, cette variation ne résultant pas uniquement de l'accroissement de la durée de vie. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures de prévention du suicide.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 36366

Rubrique: Mort

Ministère interrogé: santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2198